# Les différents systèmes de nettoyage

## Systèmes fixes pour ateliers :

## Systèmes mobiles pour chantiers

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTEZ-NOUS !**

CAPEB 66
35, rue de Cerdagne
66000 Perpignan
Téléphone : 04.68.51.04.00
contact@capeb66.fr

# Peinture en bâtiment

## Une aide financière pour l'achat de systèmes de nettoyage des outils

Les **entreprises artisanales de peinture en bâtiment** génèrent des quantités limitées de pollution, mais leur multiplicité, leur dispersion géographique et l'utilisation de nombreux produits toxiques en petites quantités, laisse présumer qu'elles ont **collectivement** un effet non négligeable sur l'environnement.

Des études montrent que la **majeure partie des sources polluantes provient du nettoyage des outils ayant servi à effectuer des travaux de peinture**. En effet, les peintures provoquent des nuisances pour les réseaux d'assainissement et le milieu naturel suite au nettoyage des outils de travail (rouleaux, brosses et pinceaux).

La CAPEB 66, Perpignan Méditerranée Communauté d'agglomération et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse souhaitent accompagner les entreprises du secteur, les sensibiliser et les conseiller concernant les phases de nettoyage des outils. **Dans ce cadre, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide financière pour investir dans du matériel de nettoyage « propre ».**

# Les technologies dites « propres »

Il existe des machines fixes ou mobiles qui permettent de nettoyer efficacement les outils.

Ces procédés permettent une utilisation plus rationnelle des matières premières, de l'énergie et une minimisation des rejets polluants, pour un coût économiquement acceptable.

Les **avantages** associés aux technologies propres sont multiples :

- **Respect de la réglementation**
- **Économies** de matières premières et d'énergie
- **Performance**, **innovation** et avance technique
- **Amélioration des conditions de travail** et de **l'image de marque** de l'entreprise...
- **Diminution des rejets** en substances polluantes
- **Possibilité d'aides à l'investissement**...

(source : Guide Vemat peinture CNIDEP)

**METTRE EN AVANT UNE DEMARCHE DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PERMET D'AMELIORER SON IMAGE**

- ✓ **CLIENTS PARTICULIERS**
- ✓ **DONNEURS D'ORDRE**
- ✓ **MARCHES PUBLICS**
- ✓ **AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE**
- ✓ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PERPIGNAN MEDITERRANEE**

# Des aides financières pour l'achat des appareils à technologie « propre »

Les entreprises qui seraient intéressées par l'achat de ces systèmes propres peuvent avoir droit à une **subvention** versée par l'Agence de l'Eau.

Conditions :

- Siège social domicilié sur PMCA (Agglomération de Perpignan)
- Effectuer la demande d'aide avant l'achat
- Mettre en place la demande avec les techniciens CAPEB

**Le taux de l'aide de l'Agence de l'Eau est de 50% de l'investissement réalisé* !**

*Montant pouvant varier selon les produits traités